

SÉANCE DU 30 AVRIL 2024 (11 conseillers présents)

1 - DELIBERATIONS APPROUVEES

1-1 Administration Générale :

- La mise en place d'une enquête publique pour la vente d'un chemin rural au Fagnat
- L'application de la révision des loyers au 1^{er} juillet 2024 sur les biens communaux (+3,50% pour les logements et 5,36% pour les commerces)
- La création de 2 postes pour l'avancement de grade et modification du tableau des effectifs
- Le dépôt auprès du Département du dossier concernant la voirie communale accidentogène (possibilité de bénéficier de 40% dans la limite de 50 000€ HT)
- L'affiliation au Centre de Gestion du Syndicat mixte pour le SCOT la Rochelle Aunis

2 - Autres sujets :

- Présentation du **diagnostic sur l'assainissement collectif** le 19 avril par le bureau d'étude NCA environnement à la demande de la RESE.
Les préconisations de travaux proposées à la suite des campagnes de mesures et d'investigations complémentaires de la station installée en 2005 qui concernent le Bourg et le Chaillaud se déclinent ainsi :
 - o Etanchéité des regards et des boîtes de branchement
 - o Traitement et mesures d'hydrogène sulfuré (H₂S)
 - o Pose de débitmètres et compteurs
 - o Réhabilitation du poste de relevage rue des fleurs au Chaillaud avec ou sans reprise du posteLes travaux seront financés par EAU 17 à hauteur de 229 500 €
- Travaux :
 - o Réalisation du PATA (point attend automatique) par le Syndicat de Voirie mi-avril sur 5 390m² couvrant 12 secteurs de la voirie communale
 - o Réhabilitation de trois logements communaux
3A rue de la Poste + 6A et 6B rue de la Seudre.
 - o Changement des gouttières de façade des bâtiments abritant l'Agence postale et le Bar Restaurant « le St André »
- Mise en œuvre de la taxe de séjour à compter de 2024 sur le territoire de la CDC de Gémozac.
- Présentation par Nicole Maurin du nouveau logo de St André
- Accompagnement par le CAUE du projet de réaménagement de la cour d'école (visite d'école témoin, estimatif du projet St André)